Mission Permanente du Royaume du Maroc Auprès des Organisations Internationales Vienne



البعثة الدائمة للمملكة المغربية لدى المنظمات الدولية فيينا

EM

PC.DEL/344/11 8 April 2011

Original: FRENCH

Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE

7 Avril 2011

Questions d'Actualité

L'autodafé d'un exemplaire du Coran, en mars dernier en Floride

Ma délégation souhaite au titre de cette question informer qu'une "délégation composée notamment des ambassadeurs représentants permanents du Tadjikistan, Président actuel de l'OCI, du Maroc, Président du Groupe de travail sur les droits de l'Homme et des questions humanitaires, ainsi que du Pakistan, de l'Egypte et de la Palestine, ont effectué une démarche, hier, auprès du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour dénoncer l'autodafé du Coran .

"Tout en se félicitant de la réaction du Président (américain Barack) Obama, qui a qualifié d'acte d' "extrême intolérance et sectarisme", la malencontreuse initiative du pasteur extrémiste américain Terry Johns de brûler un exemplaire du livre sacré", le Groupe des ambassadeurs a invité le Secrétaire général à "condamner publiquement cet acte odieux et à réaffirmer sa dénonciation des manifestations de haine et d'intolérance vis-à-vis de toutes les religions".

"En réponse, le Secrétaire général de l'ONU, a exprimé sa dénonciation de cet acte d'ignorance et de dénigrement des religions en assurant les ambassadeurs de son engagement en faveur des initiatives sur l'Alliance des civilisations et de l'harmonie interculturelle et interreligieuse entre les peuples et les religions".

En condamnant toutes les formes d'extrémisme, ma délégation lance un appel à l'OSCE pour dénoncer fortement cet acte ignoble, sachant que son mandat en matière de dénonciation des crimes racistes et des discriminations est parmi les plus en avant sur la scène internationale.

Ma délégation réitère ici les multiples appels déjà lancés pour renforcer le rôle de l'OSCE dans la lutte contre l'islamophobie et réitère le souhait de voir l'organisation prendre toutes les mesures disponibles pour prévenir un acte odieux et impardonnable du genre de celui commis par une personne qui prétend agir au nom de la foi, qui de notre point de vue a bafoué tous ceux qui aspirent à la vraie spiritualité et à la coexistence entre les êtres humains.